

## **Infrastructures sportives:**

### **Piscine :**

La piscine de Rolle a 50 ans et elle atteint ses limites. Au début de mon mandat, et comme cela avait été arrêté avant que j'arrive, j'étais convaincu que la solution devait passer par la création d'une nouvelle piscine ailleurs. Après analyse, il m'est apparu que la meilleure solution est de maintenir la piscine à Rolle, là où elle est. Cela nécessitera des investissements importants mais assurera l'existence d'une piscine dans notre arrondissement scolaire. Il a fallu convaincre mes collègues d'EnJeu qui avaient participé à la décision d'abandonner le site. Le projet est sur les voies et les devis sont en train de rentrer pour permettre la présentation d'un préavis au Conseil Intercommunal. La piscine va rester à Rolle !

### **Anneau d'athlétisme :**

L'anneau d'athlétisme du collège du Martinet est sous la responsabilité d'EnJeu mais est propriété de la commune de Rolle. Il subi les affres du temps et parfois des utilisations pour lesquelles il n'est pas conçu. De nombreuses réparations et ajustement ont été fait, mais une réfection totale est nécessaire. Un projet global avec des aménagements nouveaux de type « fitness urbain » a démarré l'automne 2025 en collaboration avec le Sésame. J'espère pouvoir présenter un préavis tant devant le conseil intercommunal que devant le conseil communal pour que ce projet puisse se réaliser en 2026.

### **Eclairage du terrain de football :**

Lors du dernier conseil communal, j'ai défendu avec succès un investissement de CHF 144'000.- pour remplacer l'éclairage au sodium des terrains de football par un éclairage au led, plus économe, écologique et permettant de correspondre aux normes émises par l'association suisse de football. Le terrain d'entraînement verra lui son éclairage amélioré avec la mise en place de deux nouveaux mâts et de têtes d'éclairages similaires au terrain principal. Nos footballeurs pourront s'entraîner et jouer dans des conditions de visibilité améliorées et l'impact de l'éclairage sur les voisins et l'environnement sera diminué.

### **Renforcement de la collaboration intercommunale**

Il est logique que les infrastructures sportives soient déployées dans les communes centre. Mais elles ne doivent pas seules en porter la charge. Une réflexion sur une répartition intercommunale de ces charges doit être menée mais sans faire des calculs d'épiciers ! Le modèle développé en Terre-Sainte pourrait être une piste.